

Forestiers et voyageurs

Volume 4, Number 2, June 1998

Gens et lieux du pays d'En-bas-de-Québec : la Côte-du-Sud

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11231ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

(1998). *Forestiers et voyageurs*. *Histoire Québec*, 4(2), 16–18.

Forestiers et voyageurs

Né à Kamouraska en 1820, Joseph-Charles Taché a publié ses *Forestiers et Voyageurs* en 1863. Les Éditions Fides, en 1946, ont choisi de faire une place à l'œuvre de celui qui fut aussi médecin, journaliste et homme politique dans leur prestigieuse *Collection du Nénuphar*, tout à côté de Louis Hémon et Félix-Antoine Savard.

Directeur de cette collection, Luc Lacoursière parlait de Taché le littérateur en ces termes : «*Modeste assurément, mais digne quand même d'être exhumé de l'oubli, puisque nous lui devons, pour une bonne part, la cohésion des forces intellectuelles dans le renouveau littéraire de 1860. C'est lui, en effet, qui rallia dans les Soirées Canadiennes, de 1861 à 1865, les principaux littérateurs de son temps, historiens, romanciers, poètes... Forestiers et Voyageurs révèlent en Taché l'observateur réaliste et l'écrivain de mérite. Moins romancé que les Anciens Canadiens et que Jean Rivard, le livre de Taché, bien qu'un peu plus frustré, doit conserver sa place auprès d'eux. Il leur est pour ainsi dire complémentaire, puisque, à la reconstitution de la vie du seigneur et du colon d'autrefois, il ajoute celle de l'homme des bois. Il est avec eux indispensable à l'intelligence d'une vie ancienne dont le souvenir peut encore nous inspirer.*»

Les quelques extraits que nous vous présentons dans ces pages se rapportent davantage à la région de la Côte-du-Sud et du Bas-Saint-Laurent qu'au grand domaine de la forêt laurentienne.

Le passage des Murailles

Ma chasse finie, le printemps, je résolus d'aller faire un voyage à Kamouraska avant de m'établir à Rimouski, où j'avais concédé une terre. Je possédais quelques épargnes, je les laissai à serrer à un habitant et je partis, pour aller rendre visite à mes gens et à mes anciens amis dans ma paroisse natale.

Dans ce temps-là, il n'y avait pas de *Chemin du Roi* entre les Trois-Pistoles et Rimouski ; on allait par eau ou bien à pied en suivant la grève. Le long des *Murailles* on était obligé de prendre l'appoint de la marée pour passer ; car vous savez qu'à marée haute la mer vient battre le pied des *Murailles*, en bien des endroits. On mettait environ deux jours à faire le passage : ce n'était pas commode, et pourtant c'était plaisant.

Tenez, je ne sais pourquoi, mais quand on voyage dans un grand *chemin passant*, en voiture, qu'on loge aux mai-

sons, il semble que ce n'est rien ; on ne s'en souvient pas. C'est encore bien pis quand on va en bateau à vapeur ou en chemin de fer ; ah ! bien, dame ! alors, on ne voit rien du tout, et toute l'histoire véritable d'un voyage comme ça, c'est qu'on est parti de telle place, à telle heure, et qu'on est arrivé à telle autre place, à telle autre heure.

Mais, quand on voyage en canot ou de son *pied*, qu'on saute les rapides dans les bouillons, ou qu'on fait *portage*, qu'on marche sur les feuilles ou sur le sable et les galets, qu'on *chausse la raquette* pour la neige, qu'on campe sur la grève ou dans le bois, qu'on dort sur le sapin... Oh ! c'est tout différent ; on n'oublie pas ça, et il nous paraît qu'on voit toujours son tas de bois pour la nuit et la fumée qui monte de son *camp*.

Pourtant, il y a de la misère là-dedans ; et puis, ce n'est pas un établissement. Il faut rester seul pour mener cette vie-là, à moins de se faire sauvage... Aussi, je con-

seille toujours aux jeunes gens de s'établir sur des terres : ça vaut mieux, malgré tout. On peut aller à l'église régulièrement, on a toujours le prêtre à son service si on tombe malade, sa femme et ses enfants pour *réconfort*, et on court plus de chances d'être bien préparé quand la mort vient ; car, il faut que tout finisse par là, et on ne doit pas oublier qu'on *est plus longtemps couché que debout*.

Mais, je reviens à mon voyage. Parti de la *Rivière-Hâtée* le matin, je me rendis à la *Pointe-à-la-Cive*, pour camper le soir. Je faisais route avec un des *garçons* du seigneur Rioux des Trois-Pistoles : c'est lui qui m'a appris l'histoire que je *vas* raconter sur le père Ambroise, un des missionnaires qui desservaient la côte sud, avant l'établissement des paroisses en bas de Kamouraska.

Le Père Ambroise logeait toujours chez le seigneur Rioux à Trois-Pistoles. La dernière fois qu'il vint faire sa mission, il passa là quelques jours pour exercer le saint ministère comme d'ordinaire. Pendant qu'il était là il arriva un *tireur de portraits*, qui allait ainsi par les campagnes, comme vous avez vu.

Il prit envie au seigneur Rioux et autres gens des Trois-Pistoles de faire prendre le portrait du Père Ambroise. Le Père ne s'en souciait pas trop ; comme on lui dit que ça ferait plaisir à tout le monde, il y consentit. Mais dans ce temps-là ce n'étaient pas des petits portraits dans de petites boîtes comme aujourd'hui, c'étaient des portraits *faits en peinture* et grands comme on voulait. Quand le portrait fut fini, on le mit dans la Chambre de compagnie, et les gens vinrent le voir. Chacun s'extasiait et on trouvait le portrait bien ressemblant : il y avait sa robe, son bréviaire sous le bras ; en un mot, tout y était et on ne pouvait pas s'y méprendre.

«Pour moi, dit le Père Ambroise, quand le peintre fut parti, je trouve que je ressemble à un noyé dans ce portrait !» Après la mission, le Père Ambroise, étant sur le point de partir pour Rimouski, dit au seigneur Rioux : «Mon bon monsieur Rioux, pourriez-vous me donner un vieux gobelet de fer-blanc pour mes voyages, j'ai eu le malheur de perdre celui que j'avais, je ne sais trop comment ? – Mon Père, reprit le

seigneur Rioux, en prenant sur la table un gobelet d'argent, faites-moi le plaisir d'accepter celui-ci en souvenir de moi. – Ah ! je ne puis pas faire cela ; donnez-moi, je vous prie, un gobelet en fer-blanc.»



Joseph-Charles Taché [1820-1894]
Source : ANQ, N 974-66

«Mon Père, vous ne me refuserez pas le bonheur de vous offrir un petit cadeau ; j'en serais peiné. – Mon cher monsieur Rioux, vous savez que je ne pourrais accepter ce gobelet qu'à la condition de vous le rendre, et si j'allais le perdre. – Eh bien ! mon Père, vous allez le prendre et il reviendra à moi ou à ma famille, après votre mort ; si vous le perdez, le bon Dieu me le rendra. – Ainsi soit-il, reprit le Père Ambroise, et que le bon Dieu vous récompense, avec votre famille, de toutes les bontés que vous avez eues pour son humble serviteur.»

Le Père Ambroise partit dans un canot dirigé par deux hommes. La famille Rioux et les voisins le reconduisirent jusqu'au rivage : c'était comme un enterrement, tout le monde était triste. Dans les environs de la *Pointe-à-la-Cive*, le canot, on ne sait par quel accident, chavira : le Père Ambroise et un des hommes qui conduisaient l'embarcation se noyèrent ; l'autre se cramponna au canot et réussit à se sauver.

Le lendemain matin, Madame Rioux, en faisant son ménage, trouva le *gobelet d'argent* sur la table de la Chambre de compagnie, à la même place où il était, quand le Seigneur Rioux l'avait pris pour le donner au bon Père. On se dit, de

suite : le Père Ambroise est mort ; il l'avait bien dit que son portrait était le portrait d'un noyé. Nous perdons gros ; mais il y a un saint de plus dans le Ciel ! Comme vous le pensez bien, le *gobelet d'argent* est plus précieux que cent fois son pesant d'or, et on le conserve comme une relique.

Les chaloupiers

En revenant de mon voyage à Kamouraska, je logeai chez un nommé Lévêque, à l'Île Verte. Lévêque était *chaloupier* : il passait toute la belle saison sur l'eau, à chasser, à mener des voyageurs, à faire des messages et à transporter des effets, allant de la côte sud à la côte nord, de Québec à Gaspé, partout où il y avait quelque chose à faire.

Dans ce temps-là, un bon chaloupier ne manquait pas de besogne, et comme Lévêque, à part de cela, était un bon chasseur de marsouins, il vivait fort à son aise. Quand je logeai chez lui, il venait justement de perdre son associé. Dans la conversation, il me proposa de prendre la place du défunt, me fit part de ses projets et me charma si bien que je consentis à sa proposition.

Je redescendis donc en hâte à Rimouski, pour retirer mon *argent* et remonter aussitôt à l'Île Verte. Mon ami me remit le dépôt que je lui avais confié, je lui fis cession de la terre que j'avais concédée, et, au lieu de m'établir, je me vis de nouveau lancé dans les aventures.

Revenu à l'Île Verte, j'achetai, de la veuve de l'ancien compagnon de Lévêque, sa part de la chaloupe, et tous les *agrès*, pour devenir associé avec moitié des

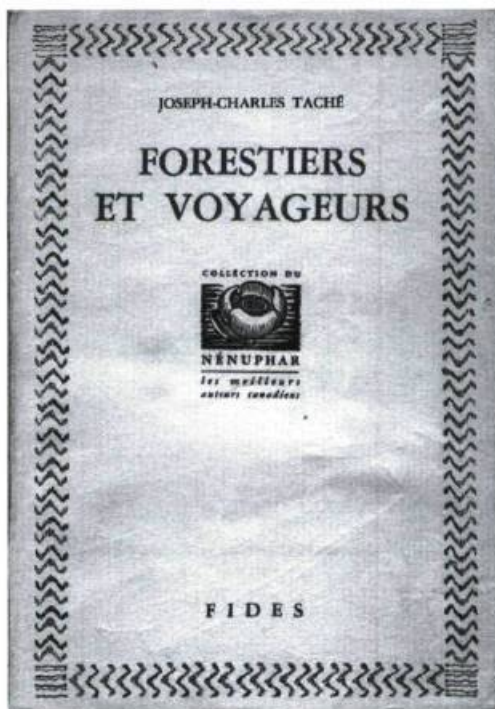
risques et des travaux et moitié des profits. Je n'ai pas besoin de vous dire toutes les courses que nous avons faites, à travers lesquelles nous trouvâmes le tour de tuer deux marsouins dans le cours de la saison.

Ce serait un belle chasse que la chasse aux marsouins, si on en tuait plus souvent. Ça se fait en chaloupe à la voile : un des associés gouverne la chaloupe dans les eaux où se trouvent les *mouvées* de marsouins, l'autre se tient debout à l'arrière, appuyé sur son harpon à longue tige de fer : aux pieds du harponneur est un petit baril servant de bouée, qui se fixe au harpon au moyen d'une longue amarre du meilleur fil. On tient de plus, tout prêts, une couple de fusils chargés à balle.

Les marsouins passent et repassent, à quinze, vingt, trente pieds dans l'eau, sous la chaloupe ; souvent ils croisent la course de l'embarcation, ou *prennent* le sillage. Vous savez comme l'eau salée est claire et transparente ; avec de l'habitude on finit par se rendre compte de ce qui se passe ainsi à plusieurs brasses de profondeur.

Le harponneur suit les mouvements de

son gibier, et donne ses ordres au timonier en conséquence. Le marsouin, à la profondeur où il se tient d'ordinaire, apparaît comme une tache jaune plus ou moins grande, selon l'épaisseur de la couche d'eau qui le sépare de la surface. Le chasseur guette le moment où la tache jaune se montre en ligne droite avec le derrière de la chaloupe, et alors, prompt comme l'éclair, il lance son harpon droit à pic et jette la bouée à la mer.



Page couverture de *Forestiers et voyageurs* publié aux Éditions Fides en 1946.

Si le marsouin est frappé, il fait beau voir courir, plonger et rebondir la bouée, à la suite de l'animal. L'affaire des chasseurs alors est de suivre la bouée du mieux possible, et, dans tous les cas, de ne pas la perdre de vue. Le marsouin finit bientôt par diminuer la rapidité de sa course, puis par s'arrêter, ou à peu près : alors, on s'empare de l'amarre, par le moyen de la bouée ; en tirant avec précaution sur le harpon, on cherche à s'approcher du marsouin, qui vient respirer de temps en temps à la surface. Dès qu'on trouve sa belle, on lui envoie une balle dans le voisinage du soufflet et le marsouin est à soi, il ne s'agit plus que d'aller à terre, pour le décapoter et faire fondre l'huile.

Dès les premiers jours que j'étais avec Lévêque, il me parla d'un projet qu'il avait formé depuis longtemps, celui d'aller faire la traite avec les sauvages sur la Côte Nord. Il y avait des risques à courir, mais de gros profits à faire. En mettant le reste de mes épargnes avec les siennes, il y avait moyen de partir ce commerce avec une bonne pacotille.

Ce projet ne me souriait pas ; cependant, je finis par céder, et il fut convenu que le printemps suivant nous irions tenter les chances de la traite avec les Montagnais. En attendant, pour préparer les voies et se ménager des intelligences avec les sauvages, nous profitâmes d'une occasion qui se présenta d'aller passer quelques jours à Tadoussac, durant la mission qui eut lieu au commencement de juillet.

Voici comment cette occasion se présenta. Nous avions fait havre dans un de nos voyages à la Pointe-aux-Orignaux, et, laissant notre chaloupe en soin aux gens des pêches, nous étions allés faire un tour chez les habitants des coteaux de la Rivière-Ouelle. Là, nous rencontrâmes un habitant, M. Langlais, qui faisait des affaires avec la Compagnie des Postes du Roi, et qui nous proposa de le mener à Tadoussac avec des provisions qu'il allait vendre au commis de la Compagnie. Ça faisait deux fois notre affaire, il va sans dire que le marché fut bientôt conclu.

Mais avant d'aller plus loin, écoutez bien cette histoire. Il y avait dans les coteaux un vieillard et sa femme, habitants

à l'aise et sans enfants : un beau matin que le vieux était à se promener sur la grève de la *devanture* de sa terre, il vit une boîte, sur le rivage : en approchant de cette boîte qui n'avait point de couvercle, il y trouva un tout petit enfant bien portant en apparence. La boîte était d'un bois étranger au pays, et l'enfant était autrement attifé que les enfants du pays : comme en ce moment il y avait une chaloupe qui abordait un navire anglais arrêté à quelque distance au large, le vieux se dit : — Ce sont les Anglais qui sont venus mettre ici cet enfant ; mais c'est égal, le pauvre petit n'y perdra pas : le bon Dieu me le donne et je l'accepte ; allons le porter à la *bonne femme* et le faire baptiser.

Trois heures après, le vieux et la vieille, endimanchés pour le compérage, portaient dans leur calèche pour aller à l'église. Rendu devant les fonts baptismaux, après avoir entendu raconter l'aventure et avant de commencer les cérémonies du baptême, M. le curé demanda au parrain :

« Quel nom voulez-vous donner à cet enfant ? — J'en sais rien, M. le curé, répondit le vieux. — Comment, vous n'en savez rien ? — Eh ! bien non, j'en sais rien ; mais je suis quasiment sûr que c'est un Anglais. »

Le fait est que le vieux ne savait pas trop quel saint il fallait invoquer pour obtenir la grâce de faire un bon chrétien d'un Anglais. Dans ce cas, reprit le curé, nous allons le nommer *Jean Sérien dit l'Anglais*. Ce qui fut dit fut fait.

Or, c'était ce même Jean Sérien dit Langlais, héritier de son vieux parrain et devenu un des plus respectables citoyens de la Rivière-Ouelle, que nous conduisions en ce moment au Saguenay, avec des produits de sa riche terre.

Nous arrivâmes à Tadoussac, la veille de l'ouverture de la mission et je puis vous dire de suite que les deux jours suivants sont parmi les plus beaux jours que j'ai passés dans ma vie. Tadoussac est placé comme un nid, au milieu des rochers de granit qui entourent l'embouchure du Saguenay. La chapelle et les maisons du poste occupent le rebord d'un joli plateau, au sommet d'une dune escarpée qui suit les contours d'une charmante petite baie. Ainsi perchés, ces édifices dominent l'étroit ri-

vage de sable fin qui s'arrondit à leurs pieds. À droite, la vue plonge dans les eaux profondes du sombre Saguenay ; en avant, elle se perd dans l'immense Saint-Laurent. Tout autour de soi des montagnes couvertes de bois de sapins et de bouleaux. Par l'ouverture que s'est frayée la puissante rivière à travers le roc, on voit les battures, les îles et les rives sud du Grand Fleuve. C'est un endroit délicieux !

Les *Murailles* dont parle l'auteur et qui se trouvent sur le parcours entre Trois-Pistoles et Rimouski correspondent en réalité aux falaises du pic Champlain, sur le territoire de l'actuel parc provincial du Bic. Ces falaises présentent un abrupt de plus de 300 mètres.

À propos du Père Ambroise, l'auteur — Joseph-Charles Taché — écrit dans une note infrapaginale : *Amable Ambroise Rouillard, en religion Père Ambroise, Prêtre Récollet, exerça de temps à autre le ministère dans les paroisses ou missions du bas du fleuve de 1727 à 1768.*

Il ajoute aussi quelques explications sur la chasse aux marsouins : « Cette manière de capturer le marsouin n'est pratiquée que par un petit nombre de chasseurs : presque tout le marsouin qui se prend dans le Saint-Laurent se prend dans des pêcheries tendues avec des perches sur les battures, qui restent à découvert ou à peu près à marée basse, ou bien à l'eau profonde avec des filets ; mais la description de ces méthodes n'entre pas dans le plan de ce récit. »